

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> <i>108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction :</i> <i>108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 88</i> <i>Dont suppléants : 2</i> <i>Pouvoirs : 5</i> <i>Absents excusés : 15</i> <i>Absents : 7</i>
--	---	--

Date de convocation : 27 mai 2014.

Vote(s) pour : 93
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 2 juin 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 10F : **Affectation du résultat de l'exercice 2013 – Budget Annexe « Ordures Ménagères-CCVSP ».**

Rapporteur : Monsieur HORY

Le Conseil,
Le Bureau entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Compte Administratif 2013 de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Budget Annexe « Ordures ménagères »,
CONSIDERANT les résultats 2013 faisant apparaître un excédent de la section d'investissement de 60 447,10 € et un excédent de la section de fonctionnement de 40 640,48 €,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

- **101 087,58 €** en report à nouveau.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 juin 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

